

*Proposition présentée par les députés :
M^{me} et MM. Jean-Marc Odier, Thomas Büchi,
Hervé Dessimoz, Daniel Ducommun, John
Dupraz, Pierre Froidevaux, Bernard Lescaze,
Jean-Louis Mory, Walter Spinucci, Marie-
Françoise de Tassigny, Pierre-Pascal Visseur,
Roger Beer et Louis Serex*

Date de dépôt: 4 septembre 2000

Messagerie

Proposition de motion

**visant à encourager les échanges linguistiques pour les jeunes
ayant achevé leur scolarité obligatoire**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- l'importance des connaissances linguistiques dans la société actuelle,
- la richesse linguistique de la Suisse,
- la nécessité et la chance de pouvoir s'ouvrir à d'autres cultures,
- le fait que de nombreux jeunes n'ont, à la fin de leur scolarité obligatoire, pas d'idées précises au sujet de leur avenir,
- l'effet bénéfique d'un changement du cadre de vie durant quelques mois,

invite le Conseil d'Etat

- à permettre aux jeunes achevant leur scolarité obligatoire d'effectuer un séjour linguistique d'une année en Suisse allemande, au Tessin ou dans les Grisons,

- à prendre les contacts nécessaires avec les autres cantons afin de permettre la réalisation de tels séjours,
- à proposer aux jeunes intéressés un choix de différents types de séjours,
- à simplifier, à la fin du séjour, les démarches administratives en vue de la poursuite de la scolarité ou d'un apprentissage,
- à organiser l'accueil à Genève de jeunes de Suisse allemande, du Tessin ou des Grisons qui souhaiteraient effectuer un stage linguistique dans notre canton.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

A l'issue de leur scolarité obligatoire, de nombreux jeunes ne savent pas clairement ce qu'ils souhaitent faire. De même, leurs connaissances des autres langues et des autres régions de notre pays ne sont souvent pas satisfaisantes.

Nous souhaitons donc offrir aux jeunes qui n'ont pas déterminé clairement leur orientation professionnelle la possibilité de vivre un changement de cadre, dans le but de découvrir sous un autre angle les réalités de la vie, tout en acquérant des connaissances linguistiques toujours plus indispensables.

Ce séjour d'une année en Suisse alémanique, au Tessin ou dans les Grisons serait assurément une coupure idéale – et nécessaire pour certains – après de nombreuses années d'études et permettrait en plus de découvrir d'autres espaces culturels et linguistiques.

Dans ce but, nous prions le Conseil d'Etat d'entreprendre les démarches indispensables afin que de tels séjours puissent avoir lieu et qu'une large palette de possibilités puisse être proposée aux jeunes intéressés. Nous insistons sur la diversité des choix pour les jeunes. Ainsi, il pourrait s'agir d'une activités bénévole ou rémunérée, d'un séjour « à la ferme », d'une découverte de métiers ou encore de quelques cours donnés dans la langue du lieu du séjour.

Il nous paraît important de préciser dans la motion que ce séjour ne doit pas être prétexte à des démarches administratives compliquées, lors du retour des jeunes et de leur inscription pour une activité ultérieure,... afin de ne pas décourager les intéressés.

Dans une optique d'échange, il serait évidemment bienvenu que notre canton accueille les jeunes venant d'autres cantons afin d'améliorer leurs connaissances du français et découvrir Genève.

Nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les députés, à réserver un accueil favorable à cette motion.